Communiqué de presse
Genève, jeudi 27 novembre 2025

Aux représentant·es des médias

Confronté à une infestation d'insectes ravageurs, le Muséum prend des mesures de sauvegarde d'urgence

Fin septembre 2025, le Muséum d'Histoire Naturelle de Genève (MHNG), institution patrimoniale d'importance internationale, a découvert un foyer d'infestation d'insectes ravageurs dans la galerie « Faune de Suisse » située au niveau 0 du bâtiment des expositions, actuellement fermé au public en raison des travaux dans l'ensemble des bâtiments. Ces insectes peuvent provoquer des dommages majeurs sur les spécimens présentés dans les galeries. Des premières mesures ont été immédiatement prises pour contenir l'infestation mais son traitement définitif nécessitera d'importantes interventions et manipulations. En dehors des galeries, les zones de stockage des collections sont épargnées.

L'insecte responsable de l'infestation est la vrillette du pain, identifiée scientifiquement sous le nom *Stegobium paniceum* (voir encadré). Bien connues des muséums et des bibliothèques, les larves de ce petit coléoptère peuvent causer de graves dégâts dans les collections entomologiques, les animaux naturalisés, les livres et les archives. La présence de cet insecte ravageur a été détectée le 24 septembre 2025 et les observations ont confirmé la présence d'insectes adultes, dont certains vivants. Le risque de dégradation pour les pièces exposées est avéré. À ce jour, les dommages observés sur les collections demeurent localisés et superficiels, sans atteinte structurelle ni impact sur des spécimens uniques ou historiques.

Les premières mesures d'urgence engagées

Dès la découverte de l'infestation, le MHNG et le Département de la Culture et de la Transition Numérique (DCTN) ont rapidement réagi et de manière coordonnée. La cellule de Protection des Biens Culturels (voir encadré) a été immédiatement déclenchée pour déployer les premières mesures d'urgence et définir une réponse adéquate à moyen et long terme. Parallèlement, un ensemble d'actions curatives et de diagnostic a été déployé dont un monitoring entomologique renforcé par l'installation de nouveaux pièges et dispositifs de contrôle.

Les causes probables de l'infestation

Les investigations actuellement menées indiquent que l'infestation de *Stegobium paniceum* résulte vraisemblablement d'un ensemble de facteurs concomitants, liés à la fois aux contraintes propres à un musée patrimonial et au contexte et fonctionnement actuel du bâtiment en période de chantier. Aucun de ces facteurs, pris isolément, ne permet d'expliquer entièrement la situation, et il n'est pas possible à ce stade d'attribuer l'origine du sinistre à un élément unique ou à un acteur particulier.

Priorité à la sauvegarde des collections

Une désinfestation globale et préventive s'avère impérative et prioritaire. Sur la base des constats et des recommandations établis par les experts du domaine, différents scénarios d'intervention sont en cours d'étude. Plusieurs institutions de référence internationales ont également été consultées – notamment le Centre de Recherche sur la Conservation (CRC) et le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris. Complexe, la désinfestation au MHNG exige une approche graduée, adaptée à chaque étage, et sérielle dans son exécution (congélation, anoxie, traitements insecticides). Toute l'équipe du MHNG s'emploie avec ardeur au rétablissement de la situation. Une opération de ce type a déjà été menée avec succès lors d'une infestation due à des insectes ravageurs (Lasioderma serricorne) dans les herbiers des Conservatoire et Jardin Botaniques en 2023.

Cet imprévu est particulièrement fâcheux alors que, par ailleurs, les travaux du chantier de rénovation et de construction avancent bien et selon les délais attendus. En fonction du scénario de désinfestation retenu, le calendrier de réouverture au public, ainsi que le projet de redynamisation des galeries pourraient malheureusement être perturbés mais sans aucune certitude et précision à ce stade. La cellule PBC devrait être en mesure d'évaluer les impacts dans les prochaines semaines.

Stegobium paniceum
Source image : Wikipedia

La vrillette du pain *(Stegobium paniceum)*, un ravageur bien connu des muséums

Les cas d'infestation par la vrillette du pain sont fréquents dans les musées, les conservatoires botaniques, les bibliothèques et les archives, car ces insectes sont attirés par les matériaux d'origine végétale ou animale.

À ne pas confondre avec la vrillette du bois, la vrillette du pain est un petit coléoptère de 2 mm, très commun dans la nature. Sensible au froid, il peut se réfugier dans les bâtiments chauffés l'hiver. Ses larves se nourrissent surtout de denrées et de matériaux riches en amidon, chitine, collagène, kératine et fibres végétales, comme les reliures de livres anciens, le cuir, les poils, les plumes, certains textiles et le papier. Bien qu'elles puissent endommager les collections et les provisions, les vrillettes restent totalement inoffensives pour l'humain.

Le cycle de la vrillette dépend étroitement de la température et l'humidité, qui peuvent faire varier son développement de 2 à 7 mois. Ce paramètre implique un suivi régulier et un traitement prolongé pour assurer une éradication complète.

La cellule de Protection des Biens Culturels (PBC)

Une cellule de crise de Protection des Biens Culturels (PBC) est un dispositif d'urgence qui permet à chaque institution patrimoniale et scientifique de la Ville de Genève de mobiliser une série de mesures immédiates visant à protéger ses collections.

La cellule s'appuie sur une approche pluridisciplinaire qui favorise la coordination, la cohérence et l'efficacité des actions menées. Elle mobilise du personnel de l'institution, l'intervention du SIS pour évaluer la situation et faire venir la berce PBC, l'intervention de la Protection Civile de la Ville de Genève (PCi), le soutien de la direction du Département de la Culture et de la Transition Numérique (DCTN), de la Centrale Municipale d'Achat et d'Impression (CMAI) et de la Direction du Patrimoine Bâti (DPBa) de la Ville de Genève notamment.

Le concept de Protection des Biens Culturels (PBC), élaboré conjointement par le Service d'Incendie et de Secours (SIS) et la Direction du DCTN est opérationnel depuis 2009. Les mesures développées ont démontré leur efficacité sur des sinistres réels à de nombreuses reprises.

Contacts

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE DE GENÈVE (MHNG)

Arnaud Maeder
Directeur
arnaud.maeder@geneve.ch
T. +41 22 418 63 21

DÉPARTEMENT DE LA CULTURE ET DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE (DCTN)

Nelly Cauliez
Conseillère en conservation du patrimoine
nelly.cauliez@geneve.ch
T. +41 22 418 6588
P. +41 76 563 0735